

Communiqué Pour diffusion immédiate

Augmentation du salaire minimum au 1^{er} mai **Une hausse modérée qui tient compte de la capacité de payer des exploitants de restaurants**

Montréal, le 31 janvier 2024 – L'Association Restauration Québec (ARQ) salue l'écoute du ministre du Travail, M. Jean Boulet, qui a choisi de préconiser une hausse du salaire minimum moins forte que celle du salaire moyen, faisant ainsi passer le taux minimum régulier à 15,75 \$/h (+0,50 \$/l'heure) et celui au pourboire à 12,60 \$/h (+0,40 \$/l'heure). Cette augmentation de 3,28 % demeure somme toute raisonnable, si on la compare à certaines vécues les dernières années, et tient compte de la situation économique actuelle de l'industrie.

Il est important de ne pas oublier que les restauratrices et les restaurateurs subissent également, comme tout le monde, les effets persistants de l'inflation. Des hausses trop importantes des taux du salaire minimum pourraient causer des défis majeurs dans l'exploitation de leurs établissements, notamment en période de rattrapage post pandémie, de remboursement de prêts et d'incertitude économique. Ce qui est craint, ce n'est pas tant la hausse du salaire minimum en elle-même, mais l'effet domino qu'elle engendre sur l'ensemble des salaires d'un établissement : les salariés rémunérés près du taux minimum devant souvent être augmentés du même coup.

Enfin, le maintien de l'écart de 20 % entre le taux régulier et celui au pourboire, un gain historique obtenu il y a quelques années par l'industrie, est une bonne nouvelle. L'apport des pourboires étant significatif dans la rémunération globale des employés payés à ce taux, il doit être absolument pris en considération dans l'élaboration des augmentations.

L'ARQ est le plus important regroupement de restauratrices et restaurateurs au Québec, réunissant près de 5 300 membres. Elle a pour mission de fournir à l'ensemble des établissements de restauration membres à travers le Québec des services complets d'information, de formation, de rabais, d'assurances et de représentation gouvernementale.

– 30 –

Source :
Dominique Tremblay, Directrice, Affaires publiques et gouvernementales, ARQ
T. : 514 527-9801 1 800 463-4237
C. : 514 576-3010